



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'aviation civile

Direction de la Sécurité de l'aviation civile

Direction des personnels navigants

Pôle Examens

CERTIFICAT D'APTITUDE

N° 822928

Délivré à (issued to) **ANZORAS Christophe, Claude, Noel**

Né(e) le (born) **20/12/1969**

Qui a satisfait à l'examen théorique (who passed the paper of)

Télépilote de drone

Drone pilot

Conforme à l'arrêté du 18 mai 2018 relatif aux exigences applicables aux télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir.
in compliance with arrêté 18 may 2018

SESSION du (sitting) 16/01/2019

Fait à Paris, le 18 janvier 2019

Pour le ministre et par délégation
La chef du pôle examens

Mireille CHABROUX



Période de validité : illimitée

Acceptance period : unlimited

AVIS IMPORTANT :

- Il n'en sera délivré aucun duplicata.



Attestation de formation

Le responsable pédagogique du centre de formation BY-DRONE s.a.s certifie que

M. Anzoras Christophe,

né le 20/12/1969 à Aubenas (07)

a participé à l'action de formation intitulée :

« Formation pratique au télé-pilotage de drones multicoptères »

Objectif de la formation:

- Gérer le pilotage de drones conformément aux obligations légales (décret du 17/12/2015)
- Durée totale de l'action de formation : 35 heures
- Durée des heures suivies par le stagiaire : 35 heures

Date de début de formation : 03/12/2018 - Date de fin : 07/12/2018

J' atteste que M. Christophe Anzoras est apte à la mise en œuvre et l'utilisation de drones multicoptères de type quadri, hexa et octocoptère dans le cadre des scénarios S1, S2 et S3.

Je déclare que cette action de formation a été réalisée conformément au manuel d'activités particulières Edition 1 du 26/02/2015

Fait à Pertuis, le 07/12/2018

Jacques Vendroux

